

Licence Professionnelle Tourisme et loisirs sportifs

RNCP25737 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)

<http://www.u-pem.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel participe à la gestion et au développement des activités physiques de loisir en liaison avec le tourisme.

- Il réalise des études de marché sur les activités et les équipements existants.
- Il structure une offre de produits répondant à la valorisation d'une région ou à une demande précise.
- Il sensibilise et implique l'ensemble des interlocuteurs et partenaires.
- Il assure la promotion et la commercialisation de l'offre.
- Il gère les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les données du tourisme et des loisirs.
- Prendre en compte les contraintes économiques et les exigences environnementales pour élaborer et concevoir des produits et des services dans le secteur du tourisme et des loisirs sportifs.
- Gérer, suivre et évaluer les projets dans une perspective de développement durable.
- Maîtriser les outils de communication en particulier les nouvelles technologies et les langues étrangères.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Services sportifs touristiques et de loisirs dans les secteurs publics ou privés, marchands et non marchands.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers de concepteur et gestionnaire de services sportifs touristiques et de loisirs dans les secteurs publics ou privés, marchands et non marchands.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.u-pem.fr

<http://www.u-pem.fr/formations/loffre-de-formations/licences-professionnelles/>

<http://www.u-pem.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25737/>